

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

UN TRÉSOR
DE
MONNAIES CAROLINGIENNES
AU MUSÉE DE COIRE

Une importante trouvaille de monnaies d'or et d'argent du début de la période carolingienne a été effectuée en 1904 à Ilanz, dans les Grisons (Suisse). Les 108 pièces qui la composent — 65 en or, 53 en argent — figurent désormais dans le Cabinet numismatique du Rhætische-Museum de Coire. M. Jecklin, le zélé conservateur de cette intéressante collection, a publié, dans les *Mitteilungen-Communications* de la Société bavaroise de numismatique, un travail très complet, dans lequel il rend compte de la découverte et dresse le catalogue de ce qui la composait (1). L'examen que nous avons fait du site où la trouvaille a été réalisée, ainsi que des objets précieux conservés à Coire, nous met à même de faire ressortir les conséquences qui ré-

(1) *Mitteilungen der Bayer. Numism. Gesellschaft*, XXV. Jahrgang 1906-1907. Munich. — Tirage à part de 56 pages, 2 plans et 6 planches. A. Kadem, Buchdruckerei von F. Straub, à Munich.

sultent pour la science numismatique des faits nouveaux arrivés à la connaissance des archéologues.

M. Jecklin a eu l'excellente idée de joindre à son travail deux plans. Le premier montre le trajet de l'ancien chemin du Lukmanier (étymologie : *Carlo magno*), à dix mètres duquel le trésor en question a été retrouvé et qui était la grande voie de communication pour se rendre d'Allemagne en Italie au temps de Charlemagne (1). Le second fait comprendre comment les monnaies et objets de parure en question ont été mis au jour. Le service de la voirie d'Ilanz faisait sauter à l'aide de coups de mines d'énormes rochers de granit placés au-dessous du château de Grüneck, afin d'y faire passer une route en lacets, tracée en 1904, pour conduire d'Ilanz à Ruschein et à Ladir, villages de montagne distants de 4 à 5 kilomètres. Les objets perdus par le contemporain de Charlemagne avaient glissé dans une fissure de 10 centimètres de largeur et d'environ 4 mètres de profondeur existant entre deux énormes rochers de 8 ou 10 mètres cubes chacun adhérant complètement à la montagne. L'homme qui a vu, au VIII^e siècle, disparaître ses objets précieux dans ce mince et profond couloir vertical, a été dans l'impossibilité de pouvoir les reprendre de quelque

(1) Le Lukmanier, dénommé actuellement en italien Lucomagno, est le col le moins élevé des Alpes — 1,917 mètres — pour passer du bassin de la mer du Nord et du Rhin dans celui de la Méditerranée.

façon que ce fût (1). La disposition des lieux ne permet pas d'apprécier si la victime de la perte est un voleur, ayant voulu suspendre le produit de son larcin dans un repli de rocher à l'aide d'une corde qui se serait rompue, ou bien si quelque voyageur riche, sautant de rocher en rocher, à peu de distance du chemin suivi, aurait eu le malheur de laisser tomber dans une fente béante les objets précieux qu'il portait avec lui. Il a fallu que, par suite d'un heureux hasard, le tracé de la route obligât à faire sauter les rochers en cet endroit, pour que monnaies et bijoux apparaissent intacts à la lumière. Quelques coups de brosse et un léger lavage à l'eau ont suffi pour les rendre semblables à ce qu'ils étaient au VIII^e siècle. Le froid et l'air pur de la montagne avaient tout conservé intact dans un réduit sec, inaccessible et insoupçonné.

Le château de Grüneck, distant de 500 mètres d'Ilanz, et qui se trouve au dessus de ces amas de rochers, doit avoir été construit sur l'emplacement qu'occupait à l'époque carolingienne une tour de guet, qui était destinée à assurer la sécurité de cette route parcourue, et qui a été remplacée par des constructions ultérieures. Cette forteresse féo-

(1) Le fond de la rainure, où la découverte a été réalisée et qui est maintenant au niveau de la nouvelle route, a été marqué d'une + rouge par le service vicinal, ainsi que M. Casura, l'orfèvre d'Ilanz, qui a été l'un des premiers prévenu de la mise au jour d'objets en or, nous l'a fait remarquer. A un mètre de cette croix, les autres signes 3 + 34 ont été tracés en rouge par le service géodésique ou vicinal suisse.

dale consiste en une grosse tour dont il ne reste plus actuellement qu'un haut pan de mur pourvu notamment d'une bretèche, c'est-à-dire d'une ouverture dissimulée pour monter les vivres. Elle a été construite à une époque postérieure, c'est-à-dire dans les environs du XIII^e siècle; car les pierres des angles ont leurs entourages polis sur deux ou trois centimètres de largeur avec parties centrales non dégrossies et brutes, particularités dénotant une époque relativement avancée du moyen âge. L'existence du trésor ne paraît donc avoir aucun rapport avec les questions d'habitation ou de construction de ce dernier château.

Le simple examen des objets trouvés démontre quel'homme victime de cette perte revenait d'Italie en Allemagne. Il portait avec lui des bijoux italiens consistant en deux boucles d'oreilles, et en pendants de colliers, ainsi qu'une somme importante composée : 1^o de tiers de sol d'or du dernier roi lombard Didier et du souverain franc Charles, le conquérant de la Lombardie; 2^o de deniers d'argent de Pépin et de Charlemagne émis au début du règne de ce dernier monarque.

Les boucles d'oreilles sont un curieux spécimen du commencement de l'ornementation en filigrane, art qui a pris ensuite tant de développement en Italie, surtout à Gênes et à Venise. Elles consistent en deux minces petites timbales d'or, analogues à celles d'un musicien timbalier, agrémentées sur le pourtour de rinceaux en filigrane du même métal

et ornées sur le dessus de pierres de couleur, comme en portent les bijoux mérovingiens, mais serties en outre dans d'autres filigranes. Elles sont excessivement légères pour leur apparence. Elles étaient suspendues aux oreilles au moyen de grands anneaux pourvus de petits ornements du même genre. Elles précisent un travail d'orfèvrerie du VIII^e siècle des plus suggestifs. Les cinq petits fleurons ronds en or destinés à servir de pendants à un collier, sont d'un travail à bossettes repoussées plus ordinaire.

Les monnaies présentent comme toujours l'énorme avantage de renseigner sur la date exacte de la perte et, par conséquent, sur l'âge des bijoux. Les trois plus anciens triens remontent aux rois lombards Luitprand et Cunibert. Ils portent au revers un Saint Michel, précisé par la légende : SCS MIHL et qui ressemble à la Victoire ailée de profil des monnaies byzantines ou barbares antérieures. 29 tiers de sol sont au nom de Didier, roi des Lombards et portent les dénominations des ateliers suivants : Milan, Pavie, Trévisé (inédit), Vicence (inédit), Verceil (inédit), M. Jecklin nous paraît avoir très heureusement réussi à identifier les huit triens portant SIBRIO ou SEBRIOI avec le nom d'un nouvel atelier lombard, qu'il croit être Castel Seprio, ville située dans les environs de Côme. MM. Engel et Serrure avaient proposé Sutri, en s'appuyant sur l'autorité de Brambilla, mais l'identification fournie par M. Jecklin paraît

préférable, aussi bien à nous qu'aux numismates italiens les plus autorisés. On peut la considérer comme acquise.

Ces tiers de sol, qui sont d'une grande rareté, sont surpassés en intérêt par les 3r tiers de sol d'or émis par Charlemagne et portant presque tous le nom de ce nouveau roi de Lombardie sous la forme D. N. CAROLORX, sauf parfois de légères abréviations. Ils ont au revers, autour d'une étoile, les noms des ateliers de Milan, Bergame (inédit), Lucques, Castel Seprio (inédit), Pavie (inédit), et peut-être Coire sous la forme FLAVIA CVRIAM (inédit). Certains numismates, sur le vu de la phototypie, ont paru douter de la lecture de ce dernier vocable. Toute personne ayant tenu les pièces en mains n'hésite pas à reconnaître l'exactitude de la lecture donnée par M. Jecklin. Cette légende n'oblige pas, suivant nous, à admettre que ce triens a été frappé à Coire, capitale de la Rhœtie à cette époque. Il n'existe qu'une assez grande probabilité, mais il n'y a pas de certitude. La question demanderait à être étudiée longuement et surtout par des numismates de l'Italie du Nord.

Les noms des ateliers, aussi bien sur les triens de Didier que sur ceux de Charlemagne, sont presque tous précédés de l'épithète FLAVIA plus ou moins complète. Cet adjectif aurait exprimé un qualificatif flatteur donné à la cité et aurait constitué la mention d'un souvenir heureux de la belle époque de la domination romaine. Cette explica-

tion, qui paraît être la seule que l'on ait pu donner jusqu'à présent, satisfait l'esprit d'une façon insuffisante. A la fin de la monarchie lombarde, les souverains tels que Didier durent s'appuyer sur l'élément romain, qui commençait à prédominer, et flatter les municipalités des villes du Nord de l'Italie en les qualifiant de Flaviennes, c'est-à-dire de: Romaines de la belle époque de l'Empire. Mais il a vraisemblablement existé d'autres motifs plus sérieux et différents, pour qu'une pareille coutume ait été suivie dans *toutes* les cités où l'on frappait monnaie et pour que Charlemagne ait trouvé naturel de continuer ce qui se passait sous Didier à cet égard. Ce roi franc conquérant s'est, il est vrai, beaucoup appuyé sur l'élément romain dans ses guerres contre les Lombards. Mais il est probable qu'une autre raison plus forte a dû motiver le maintien de l'épithète FLAVIA,—Flavienne—donnée à des ateliers monétaires. Les numismates, qui s'occupent actuellement avec tant de sagacité de l'histoire des ateliers byzantins, et qui sont déjà parvenus à interpréter certains sigles des officines par une allusion à la famille Flavienne, contribueront peut-être à nous procurer un jour la clef de ce problème numismatique. Espérons qu'un rapprochement ingénieux ou la mention d'une ancienne charte finira par nous apprendre les raisons décisives qui ont amené dix ou quinze villes du nord de l'Italie à se qualifier de Flaviennes entre les

années 740 et 780, *quand elles monnaient* pour Didier, roi lombard qui fut vaincu, et pour Charlemagne, roi franc vainqueur qui se proclamait son successeur et à cesser ensuite brusquement de se parer de ce qualificatif.

L'ouvrage si complet de M. Gariel sur les monnaies carolingiennes, ne publie que deux tiers de sol de Charlemagne frappés à Lucques, l'un avec effigie, l'autre au type des deniers de la trouvaille, c'est-à-dire avec une croix au centre de la légende royale et une étoile au centre du revers (1). MM. Engel et Serrure, en 1891, n'étaient pas parvenus à en découvrir un plus grand nombre (2). Par suite ils avaient été portés à considérer ces deux uniques triens comme provenant d'un monnayage exceptionnel et qui n'aurait pas eu de durée. La trouvaille d'Ilanz démontre que Charlemagne a fait frapper ces tiers de sol, non seulement en nombre notable, mais encore dans beaucoup d'ateliers différents. Ce roi conquérant de la Lombardie a continué d'émettre normalement des monnaies d'or à son nom, au début de son occupation du pays, dans presque toutes les cités où Didier, le roi détrôné, avait lui-même fait monnayer ses espèces. La soumission de Didier date de 774. Le monnayage d'or de Charlemagne

(1) GARIEL, *Les Monnaies carolingiennes*, 2 vol. Paris, 1884. Vol II, pp. 148 et 149. n^{os} 172 et 173. pl. XII.

(2) ENGEL et SERRURE. *Traité de Numismatique du Moyen Age*. Vol. I, p. 35

remonte par suite à 775, et il s'est continué pendant les premières années suivantes d'une façon régulière en occasionnant la création de variétés de numéraire que l'on n'avait pas pu soupçonner autrefois.

Les monnaies d'argent renseigneront d'une façon plus précise sur l'époque exacte de la perte. 7 deniers de Pépin d'Antrain, 1 de Strasbourg et 1 de Quentovic, indiquent les espèces de ce roi, qui étaient restées en plus grande quantité dans la circulation. 16 deniers de Charlemagne, au type de CARO-LVS en deux lignes, et portant, au revers, les noms de : Arles, Chartres, Duerstede, Lyon, Milan (une variété inédite avec MED—IOL en deux lignes au revers), Sainte-Marie de (?), Parme (1), Pavie, Reims, Mayence, Saint-Martin de Tours, Trévisé et Worms, dénotent une égale répartition de circulation entre les produits des officines monétaires de l'Allemagne du Rhin, de la France et de la Lombardie. Puis on remarque 20 à 25 deniers pourvus du type à grandes lettres, dit de l'Italie du Nord, ayant au droit CARO—LVS en deux lignes et, au revers, les deux lettres RF accostées à gauche d'un monogramme de même

(1) Un second exemplaire existe dans la collection de M^{lle} De Man, à Middelbourg et a été publié dans le *Bulletin de Numismatique et d'archéologie* de M. R. SERRURE, vol. III, p. 92, pl. V, n° 10.

Il a été cité par M. Prou dans son Introduction du Catalogue des monnaies carolingiennes de la Bibliothèque nationale de Paris, p. 76, note 3.

grandeur, dans lequel les numismates ont la plus grande propension à déchiffrer les noms de Milan, de Parme ou d'autres villes du nord de l'Italie. Ces espèces ont toujours été considérées comme caractéristiques du début du monnayage de Charlemagne en Lombardie.

Une particularité qui frappe aussitôt consiste dans l'absence du denier de Charlemagne portant le titre de roi des Francs et des Lombards avec la qualification additionnelle de Patrice des Romains, ainsi que de tous deniers pourvus au centre d'un monogramme carolingien ordinaire entouré d'une légende circulaire. M. Prou a soutenu avec raisons et preuves à l'appui, que ce denier, qui porte une date résultant de la titulature dont il est pourvu, aussi bien que ceux à monogramme carolingien, auraient été frappés seulement en 781, ou, à partir de cette date, à la suite d'une réforme monétaire qui fut prescrite et réalisée cette année même (1). Il résulte de ce fait, dont les conséquences s'imposent, que monnaies d'or et objets de parure en question auraient été perdus à cette date même de 781, c'est-à-dire, avant que le denier au titre de patrice et que les deniers à monogramme carolingien courant aient été émis et qu'ils ne se soient répandus en Lombardie dans la circulation. Cette conclusion concorde avec la date de ce

(1) Prou. *Les monnaies carolingiennes*. Introduction. Classement chronologique, p. XI. R. N. B. 1897, p. 107.

monnayage de tiers de sol d'or, qui a du être intensif pendant les quatre ou cinq premières années ayantsuivi la chute de Didier. Les triens conservés au Musée de Coire sont justement tous à fleur de coin. Ils laissent supposer que le Tudesque qui les a perdus, était l'un des chefs de bande des carolingiens d'origine teutonne, qui étaient descendus avec Charlemagne des montagnes des Alpes en Italie. Après avoir coopéré à la conquête de la Lombardie, il rentrait en Allemagne en 780 ou 781 avec sa paie et peut-être avec sa part de butin, le tout consistant en parures précieuses, en monnaies d'or nouvellement frappées dans les villes lombardes au nom du roi Charles vainqueur, en deniers d'argent émis dans la contrée conquise. Il n'avait pas oublié d'y joindre quelques-uns de ces vieux deniers des bords du Rhin, où ils étaient sûr de trouver bon accueil. Il suivait la route du Lukmanier, c'est-à-dire qu'il descendait le Rhin depuis sa source. Les Teutons ont su de toute antiquité que de l'autre côté de la source du Rhin se trouve l'Italie.

Les deniers étrangers d'Offa, roi de Mercie, d'Egbert, roi de Kent et les deux pièces arabes du Khalife Haroun al Raschid et d'un kalife al-Mahdi, son contemporain, ne changent en rien cette date de 781 proposée et semblent plutôt une nouvelle preuve de sa probabilité.

Il est intéressant de remarquer que les neuf dixièmes des monnaies d'or et d'argent sont de

coins différents, comme si celui qui les a réunis avait voulu faire une collection numismatique. Cette particularité, qui peut étonner au premier abord, s'explique par la rapidité avec laquelle les coins servant à forger le numéraire s'abîmaient à cette époque. On était obligé de les remplacer fréquemment. Les monnayeurs, sans intention la plupart du temps et plutôt par inadvertance, apportaient à leur travail quelque variante insignifiante, que les numismates modernes remarquent et considèrent comme des variétés, mais qui n'en étaient pas pour cette époque encore barbare sous tant de rapports, et où la connaissance de la lecture courante était une rareté.

Mentionnons, pour terminer, l'existence dans ce trésor du denier carolingien si curieux portant d'un côté CARO — LVS en deux lignes, et de l'autre ROD — LAN en deux lignes, une des plus grandes raretés de la numismatique de Charlemagne. On a beaucoup discuté et on discutera peut-être encore la question de savoir si ce nom est celui d'un simple monnayeur, ou bien s'il désigne le paladin Roland, le neveu de Charlemagne, mort à Roncevaux en 778 (1). Nous ne renouvelerons pas la discussion, qui a fait déjà noircir tant de pages. Nous ne rappellerons pas que les monnayeurs ont plutôt mis leurs noms en légendes circulaires, et

(1) Ce denier, par suite de cette date, serait une nouvelle confirmation que l'année 780 ou 781 proposée est bien celle où les objets ont disparu dans une fissure de rocher.

que la discussion serait tout au plus possible pour les deux deniers portant ODALRICVS autour d'une croix et qui existent aussi dans ce trésor. Et cependant il est incontestable qu'un des Comtes les plus importants de l'entourage de Charlemagne a porté ce nom. De nombreux arguments ont été invoqués de part et d'autre par deux érudits M. de Longpérier et M. de Barthélemy (1). On avait contesté l'authenticité des pièces examinées autrefois et qui faisaient partie de la collection de M. Ponton d'Amécourt, sous le prétexte que l'apposition d'un nom aussi illustre que celui de Roland aurait été extraordinaire sur le numéraire de cette époque reculée. La présence d'un nouvel exemplaire dans la trouvaille d'Ilanz ne permet plus aucun doute à ce sujet.

Maintenant que le caractère ancien de ce denier ne peut plus prêter à discussion, nous nous permettrons de donner notre impression après avoir eu le loisir de manier cette pièce remarquable à tous points de vue. La façon dont le nom de ROD — LAN est inscrit en lettres aussi grandes que celles du nom du roi Charles et de la même façon, l'aspect général, tout concourt à faire comprendre que le roi des Francs, qui ne devait ceindre le diadème impérial que 23 ou 24 ans plus

(1) Cette controverse a été résumée par MM. ENGEL et SERRURE dans leur *Traité de Numismatique du Moyen Age*. Vol. I, p. 210.

GARIEL. *Monnaies carolingiennes*. Vol. II, p. 132, nos 113 et 114, pl. IX.

tard, a trouvé naturel que le nom du chef qui était son paladin préféré, son neveu, son héritier peut-être, et dans tous les cas son plus grand général au cours de plusieurs expéditions, figurât sur ses espèces. La légende de Roland n'aurait pas eu le retentissement que l'on sait, si ses contemporains ne lui avaient pas constitué et reconnu une grande place à côté de son illustre souverain. On était encore trop voisin de l'époque byzantine, où les associations des noms étaient courantes, pour que des mentions du nom de membres de la famille du roi ne parussent pas normales sur les monnaies. Nous croyons que ceux qui auront eu comme nous l'insigne plaisir de tenir en mains ce vénérable témoignage des temps passés, partageront finalement la même opinion. Cette conclusion est conforme à celle de notre maître vénéré en numismatique M. de Barthélemy. Sa conviction scientifique si judicieuse et si raisonnée serait devenue une absolue certitude s'il avait vécu assez longtemps pour voir les richesses du Musée de Coire.

P. BORDEAUX.
